Service Clients SIG

Services Industriels de Genève Case postale 2777 1211 Genève 2 CHE-108.955.185 TVA

P.P. 1211 Genève 2

Poste CH SA

Facturation 022 420 88 94 www.sig-ge.ch

PRIMEO ENERGIE AG Referenz MGB DENNER Überlandstrasse 2 CH-8953 DIETIKON



Concerne: **DENNER AG**

N° client

52186

N° du compte

200843294 (pour toute communication)

N° facture

37508331

du 03.06.2024

Lieu de consommation - Rue de Montbrillant 67, Arcade

13380603 **GENEVE**

Facture de consommation

Mai 2024 - période du 01.05.2024 au 31.05.2024 (31 jours)

Date échéance 03.07.2024

Consommation relevée

(Détail au verso)

Total Electricité

1'767.48

Montant à payer arrondi à Total en CHF, inclus TVA 1'767.50

Pour l'électricité, la facture se base sur votre courbe de charge. Le montant tient compte des données actuelles de votre consommation, mesurée en périodes de 15 minutes. Pour le gaz et l'eau, la facture se base sur les index relevés et tient compte des factures intermédiaires éventuelles établies depuis le relevé précédent. Cette facture ne tient pas lieu d'état de compte (le règlement de précédentes factures éventuellement impayées reste dû).



P01/P/G1052/19280717/20240604/002829

Récépissé

Compte / payable à CH96 3000 0001 1200 0225 0 **SERVICES** INDUSTRIELS DE

00 02008 43294 00240 00015 51821

Payable par

PRIMEO ENERGIE AG Referenz MGB DENNER 8953 DIETIKON

Monnaie CHF

Montant 1 767.50

Section paiement



Monnaie

CHF

Montant 1 767.50 Compte / payable à

CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE Chemin du Château Bloch 2 1211 GENEVE 2

00 02008 43294 00240 00015 51821

Payable par

PRIMEO ENERGIE AG Referenz MGB DENNER 8953 DIETIKON

Point de dépôt

O Electricité Utilisation du réseau - Profil Pro BT

Point de mesure : CH102250123450000000000000013242

1'635.04

132.44

Numéro compteur : 569757

		Quantité		Pma	x du mois	Dernière Pmax facturée Mois de référence		
Heures pleines (HP) Heures douces (HD)		8'251.9 kWh 4'981.8 kWh			33.0 kW	; 	33.0 kW	Avr 24
Energie réactive Franchise d'énergie réactive non factu consommation x 0.4800 = 6'352	- -ée =	2'864 kvart	1		- 		- - .	
			Qu	antité		Prix HT	Montant en CHF	Taux TVA
Utilisation du réseau					* •	• •	1'035.21	
dont heures pleines		8'2	51.9	kWh	×	0.0560 =	462.11	1.8
dont heures douces		4'9	81.8	kWh	· x	0.0320 =	159.42	8.1
Pmax HP	3	l jours x	33.0	kW	x	0.4044 =	413.68	: 8.1 .
Prestations dues aux collectivités publiques (13.20 % du montant HT de l'utilisation du réseau)							136.65	8.1
Supplément fédéral (énergies renouvelables et protection	· ·		33.7	kWh	x	0.0230 =	304.38	8.1
Réserve d'électricité Confe		13'2	33.7	kWh	Χ.	0.0120 =	158.80	. 8. I
Informations complémentaires		. :						. '
Utilisation du réseau	7.82 ct/kWl	h ຸ				•		
Redevances et PCP	1.03 ct/kWl	h ,			•			
					T	otal HT	1'635.04	
					So	it TTC	1'767.48	

En cas de réclamation - Vous pouvez contester tout ou partie de votre facture en adressant, par courrier, une réclamation au Service Clients SIG, dans un délai de 30 jours dès sa réception. Pour une contestation d'une partie seulement du montant, la quote-part non litigieuse doit être réglée dans le délai mentionné. En cas de non paiement dans les délais, SIG

dont TVA à

perçoit des frais de rappel, conformément aux tarifs en vigueur.

Droit de SIG en matière de poursuite - Les décisions de SIG, lorsqu'elles sont entrées en force, sont assimilées à des jugem du 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et faillite. La procédure de recouvrement d'une facture de SIG lui est ainsi facilitée.

P01/P/G1052/19280717/20240604/002829



Lieu

Rue de Montbrillant 67, Arcade, GENEVE

13380603

Facture de consommation

N° facture

37508331 du 03.06.2024

Page

3/3

Consommations moyennes par jour

Période prise en compte pour la statistique

heures pleines

Mai 2024 - Mai 2024

266.2 kWh

Avr 2024 - Avr 2024

257.6 kWh

160.7 kWh 156.4 kWh

Mars 2024 - Mars 2024

238.5 kWh

161.3 kWh

Mai 2023 - Mai 2023

247.5 kWh

156.4 kWh

Interventions d'urgence 24h/24h : 022 420 88 II